

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 46 (1917)

Heft: 20

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

acides et autres métalloïdes nécessaires aux réactions chimiques les plus élémentaires, etc.

Quant à la méthodologie de cet enseignement, nous prions les maîtres de revoir celle que nous avons développée au sujet de l'intuition aux pages 73 et suivantes de notre étude. Elle rencontre ici son entière application.

* * *

Deux mots seulement touchant l'enseignement de la gymnastique dont l'importance n'est plus contestée et qui rentre enfin triomphante de l'ostracisme dont elle avait été trop longtemps l'objet.

Il est de toute évidence qu'une gymnastique scolaire bien comprise et bien appropriée est indispensable au développement physique normal et complet de nos jeunes générations sur lesquelles l'atmosphère de l'école exerce certainement une influence fort préjudiciable.

Aussi estimons-nous qu'un exercice de gymnastique scolaire de 10 à 15 minutes est nécessaire au milieu de chaque séance de classe pendant la période d'aération de la salle de classe. Cet exercice peut se pratiquer dans la salle, les jours de mauvais temps.

Combien cet exercice ne serait-il pas de nature à disposer mieux maître et élèves et à rendre la reprise de la séance de classe plus facile, plus attrayante et, par le fait, plus profitable.

Sous ce rapport, notre règlement général actuel est dans l'erreur en plaçant tout l'enseignement de cette branche en dehors des heures de programme. Il y a là une réforme urgente à entreprendre. La docte faculté sera de notre avis.

F.-J. OBERSON.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Les écoles publiques chez les Romains. — La civilisation moderne s'arroge volontiers le droit d'avoir produit les écoles publiques. Cependant il n'en est rien. Les fouilles entreprises à Pompéi, — ville romaine assez importante enfouie sous les cendres du Vésuve l'an 79 de notre ère — nous ont fourni à ce sujet d'intéressants documents par les bâtiments, les peintures et les inscriptions dont s'ornent les murailles. Les citoyens riches, pour préserver leurs enfants du contact du vulgaire, possédaient un esclave grammairien, littérateur, voire poète qui se chargeait de l'instruction des fils de la famille à laquelle il était attaché ; mais le peuple et la classe moyenne aisée envoyaient leur jeunesse

dans des écoles publiques payantes dont le *magister*, esclave très souvent, travaillait au profit de son maître.

Mgr Chevalier, dans son livre sur Pompéi, nous révèle qu'il s'y trouvait trois de ces écoles jouissant d'une certaine réputation. La première, tenue par *Verna*, occupait une magnifique salle carrée avec tribune en hémicycle ornée de statues dans les niches. L'auteur oublie de nous dire si c'était là la figure des dieux de l'Olympe ou si elles étaient uniquement destinées à embellir le lieu où se distribuait la science. Dans un cas comme dans l'autre, elles révèlent quand même une remarquable pensée pédagogique. On ne saurait même douter qu'elles ne contribuassent à inculquer ou à développer le goût du beau d'une façon plus logique que les chromolithographies quelconques qu'on trouve parfois dans nos classes modernes. Il est vrai que tout le monde ne peut pas se payer des marbres pour décorer son école. Une inscription en lettres rouges, placée à la porte, nous apprend que le maître et ses élèves s'étaient mis sous la protection de *Caïus Capella* dont ils souhaitaient la promotion à la magistrature décemvirale, ce qui prouve que ce n'est pas de nos jours que date la politique scolaire dont il nous reste malheureusement quelques traces.

Le second établissement du genre avait également éprouvé le besoin de se mettre sous la protection des édiles, mais l'avait fait, paraît-il, dans un latin si peu correct que les fouilleurs modernes en ont conclu qu'il ne recevait que la lie du peuple et que les études ne devaient pas y être poussées bien loin.

Quant au troisième, on ne peut que rester ébahi devant l'enseigne étonnante qui devait amener les clients. Sentant sans doute le besoin antique d'une réclame, le professeur n'avait rien trouvé de mieux que de se faire peindre sur la façade de sa maison, un fouet à la main, flagellant rudement un écolier nu que deux de ses camarades tiennent fortement. Je ne sais si le digne homme avait beaucoup d'élèves, mais il est permis de croire que les enfants ne devaient pas se sentir attirés par cette affiche plutôt menaçante.

Quoique les découvertes faites renseignent suffisamment sur les méthodes employées dans les diverses écoles pompéiennes, on ne peut que regretter qu'on n'ait pas mis à jour un manuscrit qui nous y initie d'une façon plus détaillée. Espérons toutefois que cela viendra. R.

L'Ecole primaire.

* * *

La sincérité chez les enfants. — L'enfant doit être absolument sincère dans le milieu familial et aussi à l'école, vis-à-vis de ses maîtres et même à l'égard de ses condisciples.

Impossible de cultiver les bons sentiments, d'ennoblir les cœurs, d'élever les âmes, sans l'accord chez l'enfant du geste, de la parole, avec ce qu'il sent et ce qu'il pense. Que faire d'un dissimulé, d'un hypocrite, déjà habile comédien ? Savons-nous jamais à qui nous avons affaire ? Ne vaudrait-il pas mieux, à notre point de vue, que celui-là fût muet, qui pratique la tromperie avec une habileté consommée ? A quoi bon lui parler, le questionner, essayer de le confesser ? Comment pénétrer dans un cœur fermé, comment sonder les blessures d'une âme qui se voile ? Il se dit repentant et il ne l'est point ; il accuse les autres,

invente des abominations, avec un aplomb qui déconcerte ; il nie l'évidence même. Sans cesse il a recours à des subterfuges ; il use de faux-fuyants ; il est chaque jour en défaut pour ses leçons, ses devoirs, ses sorties, ses fréquentations, et jamais il n'avoue. Il imagine les excuses les plus invraisemblables, les plus ineptes. Oh ! le vilain petit monsieur, et comme il fait naître de l'antipathie et du mépris autour de lui ! Ce qu'il sent et ce qu'il pense, ses proches ne peuvent que le deviner, s'ils sont physionomistes et psychologues d'après leur connaissance de toutes les roueries enfantines.

Ah ! l'affreux serrement de cœur chez des parents affectueux, chez des maîtres dévoués, quand ils constatent un vice aussi grave que le mensonge permanent, pour ainsi dire inné, passé dans le sang ? Comment agir, qu'inventer pour corriger ces malheureux devant qui tous les cœurs se ferment ?

Par contre, quel prix nous attachons à la candeur enfantine ! Quelle céleste beauté dans ces yeux où se mire le ciel, où se reflète ingénument l'âme déjà profonde de l'enfant ! Avec quelle indulgence nous entendons les aveux sans réticences d'un petit coupable ! Certes, des enfants toujours sincères et loyaux peuvent commettre des fautes même graves ; mais le voulussent-ils, ils ne sauraient mentir deux minutes. Toute leur physionomie traduit le fond de leur âme. Avec ces anges, la tâche éducative est aisée ; on sait où l'on va ; pas d'embûche ni de chausse-trape sur le chemin. Et l'on peut chaque jour mesurer les progrès accomplis.

Du moment où on leur a inculqué de bonne heure la répulsion pour la délation, nulle crainte que la grande sincérité de ces enfants n'aboutisse à un manque de charité qui se traduirait par la révélation aux parents, de manquements graves chez les frères et sœurs jaloués.

Pour faire naître et s'épanouir une aussi noble qualité enfantine, nous croyons que les parents peuvent beaucoup, sinon presque tout. Que les parents veillent très attentivement à ne jamais mentir en présence des enfants, qu'ils soient très mesurés, très prudents sur le compte des tiers. Une grande surveillance est nécessaire aussi quant au choix du personnel domestique et quant à la manière dont celui-ci se comporte avec les enfants en l'absence des parents. Nous conseillons aux parents, dans certaines circonstances, de confesser en famille telle ou telle faute peu grave qui n'entache pas l'honneur et ne tue pas le respect filial ; c'est un encouragement très sérieux pour les enfants à imiter leurs parents dépourvus d'orgueil. Pareillement, nous voudrions qu'en Suisse, comme en beaucoup d'écoles de l'Angleterre et des Etats-Unis, l'enfant ou l'adolescent eût à tel point ancré en lui le sentiment de l'honneur qu'il jugeât absolument contraire à sa dignité de nier sa culpabilité, de laisser lâchement accuser un innocent.

Au point de vue que nous envisageons, il est de la plus haute importance, chez les parents et les maîtres, de témoigner une particulière indulgence pour une faute avouée franchement mais sans forfanterie. Que dans ce cas, la punition soit toujours moins sévère qu'à l'égard d'un coupable persistant à nier l'évidence. Nous souhaitons, nous demandons avec instance, que les parents et les maîtres fassent toujours appel au sentiment de la dignité humaine ; que, par des lectures, des récits toujours moraux, par des admonestations paternelles, par des

allocutions familières et dignes, dans un langage grave, recueilli, religieux, seul à seul avec l'enfant, ou dans le cercle restreint de la famille, ou devant une petite classe, ceux qui ont charge d'âmes fassent pénétrer leurs fortes paroles dans ces jeunes cœurs si impressionnables.

Il est un point important sur lequel nous voulons insister. Il convient aussi qu'à l'occasion les parents apparaissent profondément attristés d'une parole, ou d'un acte de tromperie chez un enfant insincère. De la sorte, si cet enfant n'est pas dépourvu de sensibilité, il lira sur des visages aimés et navrés tout le mal qu'il aura causé ; et un profond repentir amènera de viriles résolutions.

A part le cas rare d'un vice rédhibitoire, nous affirmons qu'un père, une mère qui se seront constitués les vrais amis de leurs enfants dès la prime enfance, n'auront jamais à déplorer l'existence d'un vice quasiment odieux. Mais entendons-nous, l'amitié dont nous parlons n'est pas une pseudo-amitié ; il faut que le papa ait sondé le petit cœur ; qu'insensiblement, par de douces paroles, par de tendres caresses, il ait conquis une confiance si précieuse. De la sorte, l'enfant, puis l'adolescent, puis le jeune homme, prendra son père pour son meilleur confident ; même viendra la redoutable crise de la puberté, sans que le jeune homme ait l'idée de cacher quelque chose.

Pareillement pour la jeune fille par rapport à sa mère. Mais il faut du doigté, du tact, de la charité chrétienne et beaucoup d'indulgence quand le péril n'est pas imminent.

On encouragera les timides aveux en redevenant enfant ou jeune homme soi-même, en disant à un fils bien-aimé : « J'ai passé par là ; je te comprends, mon fils ; attention à ceci, à cela ! Il y a vingt-cinq ans, j'ai traversé aussi des épreuves !... » Peu à peu l'enfant s'habitue à la pratique de la sincérité, grande et noble vertu des âmes de cristal, sans laquelle, il n'y a pas d'éducation morale possible.

Revue des Familles.

BIBLIOGRAPHIES

Illustrierte Schweizergeschichte für Schule und Haus, von F. v. Arx, mit 129 Illustrationen, 6. neu bearbeitete Auflage, 249 Seiten, Zürich, Verlag Art. Institut Orell-Füssli.

Das vorliegende Buch möchte zunächst ein Hilfsmittel sein beim Unterricht in der vaterländischen Geschichte in Mittelschulen (Sekundar-, Bezirks-, Real-, Gewerbe-, Industrieschulen usw.). Es bietet den Geschichtsstoff in abgerundeten Bildern oder Monographien, die äusserlich wie die Glieder einer Kette aneinandergerichtet und innerlich durch das Verhältnis von Ursache und Wirkung miteinander verbunden sind. Um einem bezüglichen Wunsche der schweizerischen Mittelschullehrer, der besonders in ihrer Jahresversammlung in Basel (6. Oktober 1884) stark betont ward, zu genügen, wurde auch das kulturgeschichtliche und biographische Moment berücksichtigt. Auch hier ward die monographische Form gewählt. Schulanstalten, die aus Mangel an Zeit im Unterricht neben der politischen Geschichte die